NORMANDIE-SEINE

NOS TARIFS 2026

Principales conditions tarifaires 2026

En vigueur au 01/01/2026

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable

Particuliers

Cher(e) Client(e), Cher(e) Sociétaire,

Nous avons le plaisir de partager avec vous cet extrait de nos nouvelles conditions tarifaires applicables au 1er janvier 2026.

À nouveau cette année, nous renouvelons nos choix de transparence, d'équité et de modération. Notre évolution tarifaire est le reflet d'un engagement clair : proposer des services utiles, accessibles en autonomie ou via un conseiller dédié, avec une tarification mesurée.

Pour tous conseils dans les domaines bancaires, assurances et immobiliers, votre conseiller se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets.

Les équipes de Crédit Agricole Normandie Seine et moi-même vous remercions de votre confiance renouvelée et de votre fidélité.

Karine BOURGUIGNON,
Directrice Générale Crédit Agricole Normandie-Seine

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs **5**

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte **5**

Ouverture, transformation, clôture 5

Relevés de compte 6

Tenue de compte 6

Services en agence 6

Relevé Global des Avoirs (épargne/crédit) 7

Change 7

Banque à distance **7**

Internet et téléphone mobile 7

Centre de Relation Client 7

Service SMS mini-relevé 7

Mon Sécuricoffre + 8

Vos moyens et opérations de paiement **8**
Cotisation carte (annuelle) 8
Carte avec paiement par crédit renouvelable 9
Paiement par carte 9
Retrait par carte 9
Autres opérations cartes 10
Virements 10
Virement non SEPA 11
Prélèvement SEPA / TIP SEPA 11
Chèques 11
Offres groupées de services **12**
Les offres « Ma Banque au Quotidien » 12
Offre EKO 14
Compte à Composer Budget Protégé 16
Offres qui ne sont plus commercialisées 16
Compte à Composer / CAC : socle et modules (offres plus commercialisées) 17
Dégressivité Tarifaire 17
Irrégularités & Incidents **18**
Commission d'intervention 18
Opérations particulières 18
Incident de paiement 18
Autres moyens de paiement 19
Découverts & Crédits **20**
Découverts 20
Crédits à la consommation 21
Crédits immobiliers 21
Autres opérations liées au crédit 21
Épargne et placements financiers **22**
Épargne bancaire 22
Placements financiers 23
Assurances et prévoyance **25**
Assurances du quotidien 25
Cotisation mensuelle 25
Succession 26
Autres services 26

Offres pour les jeunes **27**
Cotisations cartes anuelles pour les jeunes 27
Paiement et retrait par carte 27
Offre groupée de services 28
Offre qui n'est plus commercialisée 29
Livrets d'Épargne 29
Crédits 29
Assurances 29
Autres avantages et services 29
Opérations à l'étranger **30**
Virement hors SEPA 30
Chèques 30
Résoudre un litige **35**

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS[1]

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS) (Crédit Agricole en Ligne)	GRATUIT
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (1 par semaine)	**2,00 € / mois soit 24,00 € / an**
Tenue de compte	GRATUIT
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	**48,00 € / an**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	**47,00 € / an**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	**39,00 € / an**
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	**1,00 € / retrait à partir du 3ème retrait par mois**
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement - SécuriCompte Plus	**2,00 € / mois soit 24,00 € / an**
Virement (cas d'un virement SEPA* occasionnel)	
• En agence	**4,30 € / virement**
• Par Internet	GRATUIT
• Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA*)	GRATUIT
• Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA*)	GRATUIT
Commission d'intervention	
• Par opération (maximum 1 commission /jour)	**8,00 €**
• Plafond mensuel	**80,00 €**

(1) Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.
** Pays de la zone SEPA en P.34.*

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

(!) *Services pouvant être inclus dans les offres groupées de services.*

△ *Services bancaires de base.*

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte △	GRATUIT
Clôture / transfert de compte △	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint	GRATUIT

Service d'aide à la mobilité bancaire (prise en charge des formalités de changement de domiciliation à l'ouverture du compte)	**GRATUIT**
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) △	**GRATUIT**

Relevés de compte

	Papier	e-relevé[2]
Relevé mensuel ⓘ △	**GRATUIT**	**GRATUIT**
Relevé décadaire (3 par mois dont un gratuit)	**3,50 € / mois**	**GRATUIT**
Relevé à la quinzaine	**1,76 € / mois**	**GRATUIT**
Relevé journalier	**22,00 € / mois**	**GRATUIT**
Relevé annuel de frais	**GRATUIT**	**GRATUIT**

(2) Mise à disposition dans Crédit Agricole en Ligne.

Tenue de compte

Tenue de compte ⓘ △	**GRATUIT**
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire △	**GRATUIT**
Frais de gestion de compte inactif[3] (dans la limite du solde créditeur du compte) △	**30,00 € / an**
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA*, de prélèvements SEPA* et de TIP SEPA* ⓘ	**1,96 € / mois**

(3) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, au sens de l'article L312-19 du Code monétaire et financier, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

Services en agence

Versement d'espèces △	**GRATUIT**
Remise de chèque(s) △	**GRATUIT**
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque △	
• avec une carte bancaire ou une carte de retrait	**GRATUIT**
• retrait dépannage avec une carte de retrait unique ⓘ	**3,00 €[4]**
(4) Clients faisant l'objet d'une mesure de protection juridique des majeurs.	**GRATUIT**
Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse Régionale	**26,00 €**
Frais de recherche de documents - duplicatas - relevés de compte (à l'unité) - relevés de comptes titres - facturettes	**20,00 €/ document**
Frais de photocopie de chèque ou remise (à l'unité)	**11,40 €**
Frais de recherche complexe	**NOUS CONSULTER**
Frais de location de coffre fort (selon niveau d'assurance) par coffre	
• ≤ 15 300 €	**101,00 € / an**
• de 15 301 € à 45 800 €	**165,00 € / an**
• de 45 801 € à 152 500 €	**266,00 € / an**
Frais de location de coffre fort temporaire	**31,00 € / mois**
Perte de la clé de coffre (applicable aux coffres permanents et temporaires)	**SUR DEVIS**

Relevé Global des Avoirs (épargne / crédit)

• Périodicité annuelle (soit 1 relevé) ⓘ	**7,80 €**
• Périodicité trimestrielle / an (soit 4 relevés/an)	**57,30 €**

Change

	Billets de banque
	Autres devises
Achat de billets de banque (par opération)	**5,00 €**
Vente de billets de banque (par opération)	**5,00 €**
Commission sur pack de devises (par opération)	**3,80 €**
Rachat de devises non côtées	**9,90 €**

BANQUE À DISTANCE

Frais d'utilisation des services de banque à distance.
Hors coût de fournisseur d'accès à Internet.

Internet et téléphone mobile

Abonnement à des services de banque à distance ⓘ

Services de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements et la souscription de produits et services par signature électronique Crédit Agricole en Ligne Action △	**GRATUIT**
Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne	**GRATUIT**
Service d'agrégation de comptes[5] *Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques*	**GRATUIT**

Ces services de banque à distance sont accessibles depuis :

• Notre site internet : www.crédit-agricole.fr/ca-normandie-seine

• Nos applications mobiles : **TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS**
- Ma Banque
- Virement avec WERO[6] **GRATUIT**

- Paiement Mobile dédié aux paiements sécurisés en magasin[7]
- Paiement Mobile : Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet.

(5) Service disponible depuis l'application Ma Banque.
(6) Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact.
(7) Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

Centre de Relation Client

Centre de Relation Client CA Direct 02 35 59 19 19	**GRATUIT**
En cas de demande de consultation du solde d'un compte	**GRATUIT**

Service SMS mini-relevé

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Mini-relevé par SMS (1 par semaine)	**2,00 € / mois**
Alertes : temps réel de gestion, achat à distance, écopage, solde disponible, mise à disposition des moyens de paiement (hors offre groupée de services)	**0,65 € / SMS**
Alerte découvert - solde débiteur et rejet d'opérations	**GRATUIT**

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Mini-relevé par SMS (1 par semaine)	**2,00 € / mois**
Alerte écopage (mensuelle)	**0,65 € / SMS**
Alerte temps réel de gestion	
Alerte achat à distance	
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	
Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Alerte Découvert - solde débiteur et rejet d'opération	**GRATUIT**

Mon Sécuricoffre +

Jusqu'à 5Go	**2,00 € / mois**
Jusqu'à 50Go	**4,00 € / mois**

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes

La 2nde carte sur un même compte est à moitié prix (sauf pour L'Autre Carte, MasterCard EKO et les offres groupées de services : Essentiel, Premium et Prestige). La réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux.

Cotisation carte (annuelle)

Cartes de paiement et de retrait	
CARTE DE PAIEMENT À AUTORISATION SYSTÉMATIQUE	
• L'Autre Carte à débit immédiat △	**22,00 €**
• L'Autre Carte à débit immédiat Majeurs Protégés	**21,00 €**
CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE À DÉBIT IMMÉDIAT	
• Carte MasterCard avec contrôle de solde	**39,00 €**
• Carte MasterCard EKO avec contrôle de solde	**48,00 €**
• Carte MasterCard Standard ou Visa Classique y compris en version Cartwin(9) ou sociétaire	**48,00 €**
• Carte Gold MasterCard ou Visa Premier y compris en version Cartwin(9) ou sociétaire	**140,00 €**
CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE À DÉBIT DIFFÉRÉ	
Carte MasterCard Standard ou Visa Classique y compris en version Cartwin(9) ou sociétaire	**47,00 €**
• Carte Gold MasterCard ou Visa Premier y compris en version Cartwin(9) ou sociétaire	**140,00 €**
• Carte World Elite MasterCard ou Visa Infinite	**325,00 €**
Carte de retrait	
Cotisation carte Libre Service Agence (retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence)	**GRATUIT**

Cotisation carte Libre Service Bancaire (retraits aux distributeurs Crédit Agricole Normandie-Seine)	**GRATUIT**

Carte qui ne sont plus commercialisées

• Carte Prélude[8]	**26,00 €**
• Carte MasterCard Globe Trotter	**48,00 €**

(8) Réservée aux clients n'ayant pas accès au chéquier.

BON À SAVOIR

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CRÉDIT. Les cartes de paiement à autorisation systèmatique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DÉBIT.

Carte avec paiement par crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit immediat	Paiement comptant à Débit différé
MasterCard Cartwin ou Visa Cartwin[9]	**48,00 € / an**	**47,00 € / an**
Gold MasterCard Cartwin ou Visa Premier Cartwin[9]	**140,00 € / an**	**140,00 € / an**

(9) La "Cartwin" est associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)

Paiement par carte en euro[10] dans la zone Euro ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	**GRATUIT**
Autres paiements par carte	**2,60 % du montant de l'opération + 0,53 € / opération**

Retrait par carte

En euro dans la zone euro[10] ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	Distributeur du Crédit Agricole	Distributeur d'une autre banque
L'Autre Carte △	**GRATUIT**	**1,00 € dès le 1er retrait / mois**
L'Autre Carte Majeurs Protégés	**GRATUIT**	**GRATUIT**
Carte MasterCard Standard ou Visa Classique	**GRATUIT**	**1,00 € à partir du 3ème retrait / mois**
Carte de paiement internationale MasterCard EKO à autorisation systématique	**GRATUIT**	**1,00 € à partir du 26ème retrait / an**

Carte internationale Gold MasterCard ou Visa Premier ou Carte World Elite MasterCard ou Visa Infinite ou Carte MasterCard Globe Trotter	**GRATUIT**

(10) En euro ou en devises équivalentes : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au réglement européen n° 2021/1230).

Autres opérations cartes

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus)	**Tarif postal**
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	**GRATUIT**
Commande de carte en urgence	**20,00 €**
Réédition du code confidentiel	**13,00 €**
Frais de refabrication de carte perdue ou volée	**13,00 €**
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, au-delà des habilitations de l'agence	**47,00 €**
Opposition faite par le titulaire de la carte	**GRATUIT**
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	**GRATUIT**
Levée de la déclaration Banque de France pour retrait de la carte △	**43,00 €**
Autres retraits par carte hors zone euro	**2,60 % du montant de l'opération + 4,40 € / opération**

Virements

Émission d'un virement SEPA* (voir carte zone SEPA P.34).

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA* dans un pays de l'EEE.

	Agence	Internet
Frais par virement SEPA* classique occasionnel		
• vers un compte de la Caisse Régionale Normandie-Seine	**GRATUIT**	**GRATUIT**
• vers une autre banque	**4,30 €**	
Frais par virement SEPA* instantané occasionnel		
• vers une autre banque	**4,30 €**	**GRATUIT**
Frais de mise en place d'un virement permanent	**4,30 €**	**GRATUIT**
Wero(11)	**-**	**GRATUIT**
Frais de virements permanents	**1,00 €**	**GRATUIT**

Frais par virement SEPA* hors EEE	**5,40 €**
Demande de rappel de virement SEPA* à l'initiative du donneur d'ordre	**7,20 €**
Modification d'un virement permanent	**GRATUIT**
Réception d'un virement SEPA*	
Réception d'un virement SEPA*	**GRATUIT**
Réception de virement instantané SEPA*	**GRATUIT**

(11) Wero est une solution de paiement mobile de virement instantané réservée aux personnes majeures titulaires d'un compte de dépôt particulier ouvert dans la Caisse Régionale et souscrivant au service de Crédit Agricole En Ligne (CAEL) nécessitant d'être doté d'un smartphone compatible avec accès à internet et d'un enrôlement au service avec celui-ci (numéro de téléphone et un email fiabilisé), service accessible via l'application Ma Banque, téléchargement et accès gratuit, hors coût de communicaiton selon opérateur.

Virement non SEPA

BON À SAVOIR

Le service des virements internationaux en banque à distance (par Internet) est accessible à tous. Vous bénéficiez de -20% sur nos commissions, en passant par notre site internet www.credit-agricole.fr/ca-normandie-seine.fr.

Prélèvement SEPA / Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement permanent SEPA ⓘ		**GRATUIT**
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ⓘ △		**GRATUIT**
Mise en opposition d'un mandat de prélèvement SEPA		**GRATUIT**
Frais de prélèvement rejeté pour un autre motif que le défaut de provision	**Agence**	**Internet**
	GRATUIT	**GRATUIT**
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA		**GRATUIT**

Les mêmes conditions tarifaires sont appliquées aux prélèvements SEPA dans l'Espace Économique Européen (EEE).

Chèques

Paiement d'un chèque	**GRATUIT**
Remise de chèque(s) sur le compte △ *Chèque du CA Normandie-Seine, chèque d'une autre banque en France : opération comptabilisée à J+1 après la remise*	**GRATUIT**
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à domicile ou remis à l'agence	**GRATUIT**
Frais d'envoi de chéquier en recommandé simple	**8,50 €**
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	**17,00 €**
Frais d'émission d'un chèque de banque △	**16,00 €**
Frais des destructions de chéquiers en agence	**5,00 €**

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Les produits et services composant les Offres groupées de services peuvent être achetés séparément.
Cotisation à une offre groupée de services.

Les offres « Ma banque Au Quotidien »

BON À SAVOIR

Offre « comptes joints » Mastercard ou Visa :
50 % de réduction (valable uniquement si souscription d'une 2nde carte sur le même numéro de compte).
Valable sur la moins chère des deux.

	PRESTIGE 31,00 € / mois	PREMIUM 16,00 € / mois	ESSENTIEL 10,00 € / mois
Fourniture d'une carte de débit avec assistance et assurances incluses			
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)	-	-	X
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Gold » ou « Visa Premier » (cotisation carte)	-	X	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « Mastercard World Elite » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)	X	-	-
Chéquier			
Chéquier standard	X	X	X
Alerte			
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	X	X	X
Assurances et Assistance			
SecuriCOMPTE PLUS[11] (cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement)	-	-	X
SecuriCOMPTE Premium[11] (cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement)	X	X	-
SecuriWEB Premium (cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance)	X	X	-
SecuriPanne	X	X	-
SecuriShopping	X	X	-

	PRESTIGE 31,00 € / mois	PREMIUM 16,00 € / mois	ESSENTIEL 10,00 € / mois
Services du quotidien			
Tenue de compte	GRATUIT		
E-relevés mensuel	X	X	X
Exonération de commissions d'intervention[12]	**Illimité**	**5**/an	**3**/an
Chèque de banque (nombre d'exonérations/an)	**Illimité**	**2**/an	**1**/an
Exonération frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	X	X	X
Envoi en pli simple d'un chéquier ou d'une carte à la demande du client	X	X	X
Frais d'opposition sur chèque	X	X	X
Refabrication de la carte perdue ou volée	X	X	X
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	X	X	X
Retraits d'espèces en euro au distributeur automatique du Crédit Agricole[13]	**Illimité**	**Illimité**	**Illimité**
Retraits d'espèces[13] hors distributeurs Crédit Agricole en euro dans la zone euro et dans les pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	**Illimité**	**Illimité**	**Illimité**
Retraits d'espèces[13] en devises hors de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	**Illimité**	**5 retraits GRATUITS** /an	**Tarif standard (P.10)**
Paiements par carte dans l'Espace Economique Européen[14] (EEE)	**Illimité**	**Illimité**	**Illimité**
Paiements par carte en devises dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen[14] (EEE)	**Illimité**	**5 paiements GRATUITS** /an	**Tarif standard (P.9)**
Virements émis ou reçus non SEPA*	**Illimité**	**5 opérations GRATUITES** /an	**Tarif standard (P.28)**
Emission et réception d'un virement instantané SEPA*	X	X	X
Emission et réception d'un virement SEPA* (en cas d'un virement occasionnel ou permanent)	X	X	X
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA, frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[15], paiement Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	X	X	X
Extra-bancaire			
Dossier Familial numérique	X	X	X

Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	X	X	X
Accès au service de renseignement Les Experts de Merci Pour l'Info	**Illimité**	**Illimité**	**2 demandes** /an
Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'Info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	X	-	-

(11) La garantie n'a pas vocation à se subtituer aux obligations légales de la Caisse Régionale résultant des exigences du Code monétaire et financier relative à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurances).
(12) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8,00 € par opération et de 80,00 € par mois.
(13) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
(14) Pays de la zone euro soumis au règlement européen n°2021/1230 et de l'EEE : consultable p.34.
(15) Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre EKO : 0 € / mois

(Nouvelle offre commercialisée depuis le 29/04/2026. Offre uniquement souscriptible pour les nouveaux clients non détenteurs d'une offre groupée de services puis, à partir du 30/06, pour l'ensemble des clients)

Gestion du compte	GRATUIT
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Moyens et opérations de paiement	GRATUIT
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte). **Facturation de 5€/mois en cas de non usage de la carte virtuelle[13] sur 30 jours consécutifs.**	
Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)	
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Paiement par carte [14]	
En euro[15] dans un pays de l'EEE	
Moyens et opérations de paiement avec la carte de débit physique en option	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) « Eko Mastercard »	EN OPTION : 1€/MOIS (cotisation carte)
Paiement en euros[15] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE).	
Retraits d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque Chalus	

Retraits d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros[14.1] ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 3 retraits/mois	1€/RETRAIT À PARTIR DU 4ÈME RETRAIT/MOIS

Assurance de la banque au quotidien (en option)

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois	EN OPTION : 1€/MOIS

(13) La carte virtuelle est une carte de paiement internationale éphémère sans support physique plastique.
(14) Au moyen de la carte de débit virtuelle incluse dans l'offre.
(14.1) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).

L'offre spécifique destinée uniquement à la clientèle en situation de fragilité financière :
(en application de l'article L312-1-3 alinéa 2 du Code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière).

Le Compte à Composer Bugdet Protégé : 1,00 € / mois

Le Socle	Tenue de compte
	Information premier prélèvement SEPA*
	Relevé de compte mensuel papier ou électronique
	Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - CAEL
	Forfait des opérations courantes illimitées (comprenant les opérations de virements SEPA*, de prélèvements SEPA* et de TIP SEPA*)
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
Module budget protégé	Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : l'Autre Carte (cotisation carte)
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)
	2 chèques de banque par mois
	Dépôts et retraits d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur de compte △
	Fourniture de Relevés d'Identités Bancaires
	Un changement d'adresse (une fois par an)
	Exonération de l'ensemble des frais suivants : • Les commissions d'intervention • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

Offres qui ne sont plus commercialisées	
Compte service Prélude	**3,70 € / mois**
Compte service Essentiel	**4,90 € / mois**
Compte service Souplesse	**7,90 € / mois**
Compte service Optimum	**8,00 € / mois**
Compte service Sérénité	**7,70 € / mois**
Compte service Mozaïc	**3,90 € / mois**
Carte MasterCard Globe Trotter	**48,00 € / mois**
Carte Prélude	**26,00 € / mois**
Compte EKO by CA	**2,50€ / mois**

Compte à composer (CAC) : socles et modules

Cette offre n'est plus commercialisée.

Le Socle	Tenue de compte Relevé de compte mensuel papier ou électronique Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) - Crédit Agricole en Ligne Vision plus Forfait des opérations courantes illimitées (comprenant les opérations de virements SEPA*, de prélèvements SEPA* et de TIP SEPA*) Information premier prélèvement SEPA* Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte essentielle (la 1ère fois dans le mois) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	**1,80 €** / mois
Module Maîtrise du Découvert (commercialisé à partir du 01/01/2017)	• Assurance SécuriTrésorerie • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert • Ristourne des intérêts débiteurs[18]	**de 2,50 € à 5,90 € selon montant du découvert**
Module Compté Sécurisé	• Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance SécuriCompte Plus ou Assurance SécuriCompte Premium • Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur • Retrait dépannage avec une carte de retrait unique • Réédition carte en urgence • Réédition code confidentiel	**4,40 € / mois** **Premium :** **6,20 € / mois**
Module Suivi @ssuré	• Assurance SécuriWEB ou Assurance SécuriWEB Premium • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • Alerte achat à distance • Mini-relevé (1 par semaine) • Alerte temps réel de gestion	**3,50 € / mois** **Premium :** **4,40 € / mois**

(18) Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, et 20 € selon la tranche choisie).

Dégressivité Tarifaire

La réduction est calculée sur le montant total mensuel de la cotisation (socle + modules).

5% de réduction si cotisation mensuelle (socle + modules) comprise entre	**4,80 € et 5,85 €**
10% de réduction si cotisation mensuelle (socle + modules) comprise entre	**5,86 € et 7,90 €**
15% de réduction si cotisation mensuelle (socle + modules) comprise entre	**7,91 € et 10,05 €**
20% de réduction si cotisation mensuelle (socle + modules) à partir de	**10,06 €**

En plus, les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

IRRÉGULARITÉS & INCIDENTS

Plafond de frais d'incidents[19]	**90,00 € / mois**
Plafond de frais d'incidents[19] pour les jeunes (jusqu'à 25 ans inclus)	**40,00 € / mois**
Plafond de frais d'incidents[19] pour la clientèle fragile détectée[20]	**25,00 € / mois**

(19) Frais d'incidents :
• Les commissions d'intervention
• Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
• Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
• Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
• Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
• Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
• Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
• Les frais pour déclaration à la Banque de France d'un décision de retrait de carte bancaire
• Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

(20) Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à « l'Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Commission d'intervention

• Plafond par opération (maximum 1 commission/jour) / Plafond mensuel	**8,00 € / 80,00 €**

Montant plafonné pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier.

• Plafond par opération / Plafond mensuel	**4,00 € / 20,00 €**

Exonération des frais de commissions d'intervention pour la clientèle en situation de fragilité ayant souscrit l'offre spécifique (se reporter à l'offre «CAC Budget protégé»).

Opérations particulières

Frais par saisie-attribution ou conservatoire	**95,30 €**
Frais de mise en place d'un paiement direct de pension alimentaire	**118,00 €**
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	**10 % du montant dû, plafonné à 100,00€**
Frais de retour de courrier	**2,00€ / courrier**
Frais de gestion annuelle NPAI (n'habite pas à l'adresse indiquée)	**20,00€ / an**

Incident de paiement

Chèque

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	**5,05 €**
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision[21]	
• Montant du chèque ≤ à 50 €	**22,00 €**
• Montant du chèque > à 50 €	**42,00 €**

Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut d'approvisionnement	**GRATUIT**

(21) Ces frais comprennent la lettre d'information préalable, la lettre d'injonction, les frais d'envoi, le blocage de provision et si il y a lieu, la commission d'intervention (frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours).

En cas d'interdiction bancaire :	
• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	**13,40 €**
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	**27,10 €**

Lettre

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	**GRATUIT**
Frais de lettre d'information pour compte débiteur	**GRATUIT**

Autres moyens de paiement (prélèvement SEPA*, virement)

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision Montant de l'opération dans la limite de 20,00 € (commission d'intervention incluse)	**Plafonné à 20,00€**

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découverts

Le taux d'intérêts débiteurs, appliqué aux comptes de dépôt en situation irrégulière inférieure à 30 jours ne peut excéder le taux plafond calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel. Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) applicable et appliqué est indiqué sur le relevé de compte.

Autorisation de découvert convenue et formalisée	**NOUS CONSULTER**

Le dépassement est un découvert tacite accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à dépasser le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation de découvert convenue.

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	**Indice de référence en vigueur + marge**
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	**Plafond du taux règlementaire**

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel	**NOUS CONSULTER**
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	**Plafond du taux règlementaire**
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception	**0,10 €**
Frais de dossier / de mise en place ou de renouvellement	**GRATUIT**
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTrésorerie (p.29)	**Fonction du montant du découvert**

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à un mois et égal ou inférieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	**NOUS CONSULTER**
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	**Plafond du taux réglementaire**
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	**Taux de découvert non convenu**
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception	**0,10 €**
Frais de dossier / de mise en place ou de renouvellement	**GRATUIT**
Assurance facultative en couverture du découvert Sécuri Trésorerie	**Fonction du montant du découvert**

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	**NOUS CONSULTER**
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	**Taux de découvert non convenu**
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	**Plafond du taux réglementaire**
Frais de dossier / de mise en place ou de renouvellement	**GRATUIT**
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	**GRATUIT**

Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTrésorerie (p.29)	**Fonction du montant du découvert**

Crédits à la consommation

Crédit Renouvable	
Crédit Renouvelable : Supplétis Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.	**NOUS CONSULTER**

Peuvent être associés au Crédit Renouvelable : Supplétis
• une Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger, sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette, et à un crédit renouvelable wpour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement, ou une carte de crédit Supplétis pour l'ensemble des paiements et retraits par crédit renouvelable en France et à l'étranger. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué à la rubrique « Vos moyens et opérations de paiement »
• une assurance emprunteur [23] : 0,30 % sur le montant utilisé/du solde restant dû, selon l'option choisie et l'âge de l'assuré.

Frais de dossier	**GRATUIT**
Crédit à la consommation amortissable à taux fixe	

Pour effectuer une demande de prêt à la consommation :
• par téléphone : réponse immédiate avec CA Direct au 02 35 59 19 19 (gratuit).
• par internet : réponse en ligne avec www.credit-agricole.fr/ca-normandie-seine
• dans votre agence auprès de votre conseiller

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel	**NOUS CONSULTER**
Eco-PTZ	**NOUS CONSULTER**
Regroupement de crédits (regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)	**NOUS CONSULTER**
Prêt de Rachat de crédit	**NOUS CONSULTER**
Frais de dossier	**1 % du capital emprunté, mini 75,00 € maxi 260,00 €**
Frais de dossier Regroupement de crédits	**1 % du capital emprunté, mini 65,00 € maxi 210,00 €**
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	**GRATUIT**
Nantissement de produits financiers	**360,00 €**
Assurance Emprunteur[23]	**NOUS CONSULTER**

Crédits immobiliers

Crédit Immobilier	
Prêt à Taux Zéro, Prêt Épargne Logement, Éco-Prêt à 0 %, Eco-PTZ	**GRATUIT**

Prêt Conventionné (PC), Facilimmo[24]	**NOUS CONSULTER**
Prêt à l'Accession Sociale (PAS)	**1 % du capital emprunté, maxi 500,00 €**
Prêt épargne Logement	**NOUS CONSULTER**
Frais de dossier sur crédit immobilier	**NOUS CONSULTER**
Assurance Emprunteur[23]	**NOUS CONSULTER**

Autres opérations liées au crédit

Édition de décompte de remboursement anticipé	**40,00 €[25]**
Mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque)	**mini 170,00 € maxi 370,00 €**
Modification du compte à débiter ou de la date d'échéance ou report d'échéance	**40,00 €**
Avenant de contrat de prêt (désolidarisation, changement de garantie...)	
• par prêt	**mini 270,00 € / maxi 370,00 €**
• maximum prélevé par emprunteur	**1 600,00 €**
Nantissement de compte titres et produits d'assurance CA en garantie de prêt	**130,00 €**
Réédition de tableau d'amortissement crédit	**Sur internet : GRATUIT En agence : 25,00 €**
Réaménagement de prêt	**NOUS CONSULTER**
Edition attestation de prêt	**25,00 € / prêt**
Lettre d'Information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	**GRATUIT**

(23) Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris.
(24) *Prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine.*
(25) *Gratuite pour les crédits immobiliers et les crédits à la consommation consentis à compter du 1er juillet 2016.*

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne bancaire

Frais de transfert de compte épargne (par compte)	
• vers une autre Caisse Régionale de Crédit Agricole	**GRATUIT**
• vers une autre banque	
- Livrets et assimilés	**GRATUIT**
- PEL / CEL / PEP	**108,00 €**
Mandat d'épargne - Mandat d'épargne + Actilibre[26]	**2,30 €**

Épargne disponible (Livret A, Compte sur Livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable, Livret Codébis, Livret Épargne Populaire).

Ouverture	**GRATUIT**
Taux brut en vigueur	**NOUS CONSULTER**

Épargne moyen / long terme (Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement)

Ouverture	**GRATUIT**
Taux brut en vigueur	**NOUS CONSULTER**
L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite Populaire (PERP)	
Droits d'entrée	**NOUS CONSULTER**
Rémunération	**NOUS CONSULTER**
Frais de gestion	**NOUS CONSULTER**

(26) *Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.*

Rémunération	**TAUX BRUT EN VIGUEUR REGLEMENTE**
Épargne moyen / long terme (Plan Épargne Logement, Assurance-vie)	
Rémunération	**NOUS CONSULTER**

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Frais de transfert de compte-titres (par compte)[22]	
• vers un autre établissement	**169,00 €**
• vers une autre Caisse Régionale de Crédit Agricole	**GRATUIT**
Frais de transfert de PEA/PEA-PME[22]	
• vers une autre Caisse Régionale de Crédit Agricole	**GRATUIT**
• vers un autre établissement	**15,00 € par ligne de titres côtés** **50,00 € par ligne de titres non côtés** **plafonné à 150,00 €**

(27) *Hors frais de transfert de valeurs étrangères.*

Les ordres de bourse France [28]

Frais de marché, impôts et droits de timbre éventuels en sus, variables selon le lieu d'exécution.

Ordres passés par Invest Store Initial

Frais de négociation d'actions, d'obligations et de bons de souscription sur CTO	Ordres passés par téléphone[29]	Ordres passés par internet (Invest Store Initial)
Commission proportionnelle au montant brut négocié (CTO, PEA et PEA PME)	**1,20 %**	**0,50 %**
Pour les CTO uniquement, minimum perçu par ordre sur les ordres de bourse France	**20,00 €**	**8,00 €**
Pour les CTO uniquement, minimum perçu par ordre sur les ordres de bourse étrangère	**35,00 €**	**-**

Frais de négociation d'actions, d'obligations et de bons de souscription sur PEA/PEA PME	Ordres passés par téléphone[29]	Ordres passés par internet (Invest Store Initial)
Commission proportionnelle au montant brut négocié	**1,20 %**	**0,50 %**

Ordres passés par Invest Store Intégral

Commission annuelle de service par compte sur CTO et PEA/PEA PME	
• Nombre d'ordres annuels ≥ 12	**GRATUIT**
• Nombre d'ordres annuels < 12	**96,00 €**

Frais de négociation d'actions, d'obligations et de bons de souscription - PEA	Ordres passés par internet
< 500 €	**0,48 %**
de 500 € à 1000 €	**0,18 %**
> 1000 €	**0,12 %**

Frais de négociation d'actions, d'obligations et de bons de souscription - CTO	Ordres passés par internet
≤ à 1000 €	**0,99 €**
> 1000 €	**0,12 %**

	CTO	Téléphone PEA
Frais ordre sur les ordres de bourse française[24]	**1,20 % mini 20 €**	**1,20 %**
Frais ordre par Internet sur bourse étrangère (uniquement CTO)	**0,50% mini 35 €**	
Frais ordre par téléphone sur les ordres de bourse étrangère[24] (uniquement CTO)	**1,20 % mini 35 €**	
Warrant (frais fixe par ordre)	**3,00 €**	

Souscription, rachat SICAV et FCP de trésorerie, autres opérations	
OPC monétaire, OPC trésorerie	**voir notice d'information prospectus simplifié**
Souscription d'OPC autres établissements (par opération)	**33,00 €**
Opérations sur titres non côtés (achats, ventes, dividendes...) par ligne	**1,20 % du montant de l'opération, plafonné à 515,00 €**
Opérations de gré à gré (achats, ventes) par ligne	**1,20 % du montant de l'opération, plafonné à 620,00 €**

Droits de garde sur compte-titres et PEA en Investor Initial

Prélèvement semestriel en août 2026 et janvier 2027 sur valorisation du contrat au 30/06/2026 et 31/12/2026 :

Frais par titre détenu	Frais fixes par ligne	Frais proportionnels à la valorisation
Parts sociales	**GRATUIT**	**GRATUIT**
OPC et Actions CA	**GRATUIT**	**0,18 %**
Obligations CA	**GRATUIT**	**0,18 %**
Autres valeurs	**2,40 €**	**0,20 %**
Forfait par compte titres	**12,00 €**	
Forfait par compte PEA/PEA PME	**GRATUIT**	

Plafonnement de la perception par personne, par semestre	**240 €**
Avantage jeune 18-25 ans	**- 50 % de la facture totale**

Les offres de gestion accompagnée

Convention Gestion conseillée	**à partir de 75,00 € selon l'offre choisie**
Prestations du pôle Bourse	**NOUS CONSULTER**

(23) Dans l'attente d'une nouvelle offre Bourse, dont la commercialisation est prévue courant 2026. Votre conseiller se tient à votre disposition pour vous renseigner.
(24) CA Direct Bourse 02 32 86 89 00 (prix d'un appel local)

ASSURANCES ET PRÉVOYANCES

Assurances du quotidien	
Assurance pour vous et vos proches	
L'assurance Complémentaire Santé	**NOUS CONSULTER**
L'assurance des Accidents de la vie	**NOUS CONSULTER**
L'assurance Dépendance : fonction de la garantie et de l'âge de l'assuré	**NOUS CONSULTER**
L'assurance Décès : fonction de la garantie et de l'âge de l'assuré	**NOUS CONSULTER**
L'assurance Obsèques • Contrat de financement : fonction de la garantie et de l'âge de l'assuré • Contrat d'assistance	 **NOUS CONSULTER** **NOUS CONSULTER**
Assurance pour vos biens	
L'assurance Automobile	**NOUS CONSULTER**
L'assurance Multirisque Habitation	**NOUS CONSULTER**
L'assurance Garantie Locative	**NOUS CONSULTER**
L'assurance Deux Roues	**NOUS CONSULTER**
L'assurance Tous Mobiles	**À partir de 10,00 € / mois**
Télésurveillance Ma Protection Maison	**À partir de 21,90 € / mois**
Frais d'installation (Ma Protection Maison)	**149,00 €**
Assurance pour vous protéger au quotidien	
La protection Juridique	**NOUS CONSULTER**

Cotisation mensuelle	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement - SécuriCOMPTE Plus	**2,00 €**	**4,20 €**
SécuriWEB	**1,25 €**	**2,50 €**
SécuriTrésorerie		
> 2000 € plafond d'indemnisation (maxi 3 000 € par sinistre et par an)		**5,67 € / mois**
Selon tranche de découvert (offre commercialisée depuis le 01/10/2020)		
≤ 500 €		**1,35 € / mois**
> 500 € et ≤ 2000 €		**2,00 € / mois**
> 2000 €		**3,00 € / mois**
SécuriCompte Découvert - *offre plus commercialisée*		
Selon tranche de découvert (fin de commercialisation le 30/09/2020)		
≤ 500 €		**2,00 € / mois**
> 500 € et ≤1000 €		**2,80 € / mois**
> 1000 € et ≤ 2000 €		**4,23 € / mois**

Selon tranche de découvert (fin de commercialisation le 31/12/2016)	
≤ 300 €	**1,35 € / mois**
> 300 € et ≤ 800 €	**2,31 € / mois**
> 800 € et ≤ 1200 €	**3,26 € / mois**
> 1200 € et ≤ 2000 €	**4,23 € / mois**
> 2000 € plafond d'indemnisation (maxi 3 000 € par sinistre et par an)	**5,67 € / mois**

Pour effectuer une demande :
- par téléphone : réponse immédiate avec CA Direct au 02 35 59 19 19 (gratuit).
- par internet : réponse en ligne avec www.credit-agricole.fr/ca-normandie-seine
- dans votre agence auprès de votre conseiller

La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse régionale résultant des exigences du Code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

Succession

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 13 novembre 2025[25]

Mineur		**GRATUIT**
Majeur		
Montant total des soldes des avoirs < 6000 €		**GRATUIT**
Montant total des soldes des avoirs > 6000 €		
En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier[26]	Sucession non complexe[27]	**GRATUIT**
	Sucession complexe[27]	**1% du montant total du solde des avoirs dans la limite de 850 €**

(25)Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisée sur les comptes suivants : compte de dépôt (y compris compte-joint), compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan d'épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.
(26) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.
(27) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opération liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes : en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1° de l'article 734 du code civil c'est à dire les enfants du défunt et leurs descendants, en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès, en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle, en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer, en cas d'existance d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).

Autres services

Protection des particuliers	
Télésurveillance[33]	**NOUS CONSULTER**
Téléassistance[34] à domicile	**NOUS CONSULTER**
Téléassistance mobile	**NOUS CONSULTER**
Indivisions	
Frais de dossier - ouverture de compte en indivision	**NOUS CONSULTER**
Avenant au compte en indivision	**NOUS CONSULTER**

Magazines[35]	
Merci pour l'info	**56,08 € / an**
Santé Magazine	**31,60 € / an**
Détente Jardin	**22,90 € / an**
Régal	**27,90 € / an**
Maison créative	**23,90 € / an**
Détours en France	**49,80 € / an**
Plus de Pep's	**19,90 € / an**
Parents	**18,90 € / an**

BON À SAVOIR

Service clients Uni-Medias : pour toute question relative aux publications

N°Cristal 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

OFFRES POUR LES JEUNES

Réduction de 50 % pour les jeunes de 18 à 25 ans inclus, sur les Cartes : MasterCard Standard, Visa Classic, Gold MasterCard et Visa Premier (hors carte incluse dans l'offre Eko et l'offre Globe Trotter).

Cotisations cartes annuelles pour les jeunes

	Pour les 12/17 ans	Pour les 18/25 ans
• Carte Mozaïc de retrait	**GRATUIT**	**22,00 €**
• Carte de paiement à autorisation systématique MasterCard Mozaïc Black	**GRATUIT**	**22,00 €**
Cartes qui ne sont plus commercialisées		
• Carte de paiement internationale à débit immédiat MasterCard Mozaïc	**GRATUIT**	**24,00 €**

Paiement et retrait par carte

Paiement par carte

Paiement par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	**GRATUIT**

Retrait par carte

Retrait par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
Carte Cirrus Mozaïc de retrait	**GRATUIT**	**GRATUIT**
MasterCard Mozaïc avec contrôle du solde	**GRATUIT**	**GRATUIT**
MasterCard Mozaïc	**GRATUIT**	**GRATUIT**

Autres cartes : vous reporter p.8.

Offre groupée de services

Cotisation à une offre groupée de services. Détails des offres p.12 à p.14.

	EKO	ESSENTIEL[30]	PREMIUM[30]
18-25 ans (inclus)	**2,00 € / mois**	**3,00 € / mois**	**5,00 € / mois**
26-30 ans (inclus)	**2,00 € / mois**	**6,00 € / mois**	**9,00 € / mois**

+ Gratuité des frais de paiements et retraits à l'étranger (en devises) pour les formules Essentiel et Premium.

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

(Offre plus commercialisée)

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole En Ligne Action	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte solde débiteur et rejet d'opérations • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Moyens de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) - «**Mastercard Globe Trotter**»[6] (cotisation carte)	
Renvoi du code confidentiel de la carte	**2,00 € / mois**
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais d'opposition de la carte par le titulaire	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA*, de prélèvements SEPA* et de TIP SEPA*	
Emission et réception de virements non SEPA (opérations libellées ou en euro ou en devises)	
Chéquier	
Retrait d'espèces au moyen de la carte comprise dans l'offre	
En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Normandie-Seine	
En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	

Paiement par carte	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	

Offre qui n'est plus commercialisée

Offre GoodStart (bon départ)	**2,50 € / mois**

Livrets d'épargne

Ouverture livret Tiwi / Livret A	**GRATUIT**
Taux brut en vigueur Livret Tiwi / Livret A / Livret Jeune (10 -25 ans)	**NOUS CONSULTER**

Crédits

Prêt Étudiant / Prêt Coup de Pouce / Prêt Permis	**NOUS CONSULTER**

Assurances

Assurance Multirisque Habitation / Assurance Auto et Deux Roues / Assurance Santé	**NOUS CONSULTER**
Assurance Habitation Jeunes (jusqu'à 30 ans inclus)	**6,00 € / mois**
Assurance Habitation Jeunes + Vol (jusqu'à 30 ans inclus)	**9,00 € / mois**

Pour un devis d'assurance, une demande de prêt :
- par téléphone : réponse immédiate avec CA Direct au 02 35 59 19 19 (gratuit).
- par internet : réponse en ligne avec www.credit-agricole.fr/ca-normandie-seine
- dans votre agence auprès de votre conseiller

Les contrats d'assurance sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 455 455 425 €, entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15 - RCS Paris 352 358 865 - N° de TVA : FR 95 352 358 865. Les évènements garantis et les conditions figurent au contrat.

Autres avantages et services

Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (un ou plusieurs mini-relevés par semaine)	**- 50 % du tarif standard indiqué en p.4**
	GRATUIT
Commission d'intervention	**2,00 € (maximum 1 commission d'intervention par jour et 10,00 € / mois)**
Plafond de frais d'incidents[19] pour les jeunes (jusqu'à 25 ans inclus)	**40,00 € / mois**
CA Direct 18-25 ans	**GRATUIT**

Bon à savoir : Les jeunes de 18-30 ans inclus, détenteurs de la carte Globe Trotteur bénéficient de virements internationaux gratuits et illimités depuis leur compte de dépôt

OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER

*Les frais de la banque étrangère et leur prise en charge : Our-Ben-Share***

Virement hors SEPA* (en euros ou en devises)

Virement Monde*** △	Commission de transfert/opération	
	Digital	Agence
Entre 0 et 500 €	**10,00 €**	**15,00 €**
Entre 500 et 5 000 €	**20,00 €**	**30,00 €**
Supérieur à 5 000 €	**40,00 €**	**60,00 €**

Commission de rapatriement par opération

Virement Monde***	Commission de rapatriement par opération
Entre 0 et 500 €	**7,00 €**
Entre 500 et 5 000 €	**14,00 €**
Supérieur à 5 000 €	**20,00 €**

Chèques

Paiement d'un chèque vers l'étranger	
Commission de paiement	**0,10 % de l'opération, mini 30,00 € - maxi 74,00 €**
+ commission de transmission	**7,90 €**
Encaissement d'un chèque	
" Sauf Bonne Fin "	
• Commission d'encaissement	**0,10 % mini 22,00 € - maxi 125,00 €**
• Impayé	**38,00 €**
Crédit après encaissement	
• Commission d'encaissement	**0,10 % de l'opération, mini 80,00 € - maxi 194,00 €**
• Impayé	**194,00 €**
Compte en devises	
Frais de tenue de compte	**16,00 € /mois**
Autre opération	
Les retraits d'espèces au distributeur automatique de billets	**2,60 % de l'opération + 4,40 € / opération**

(33) Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180 l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.
(34) Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792.
(35) Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. RCS Paris B 343 213 658. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.

Les commissions sur les opérations internationales s'entendent hors frais éventuels des correspondants étrangers.
* Zone SEPA : Single Euro Payments Area – Espace unique de paiements en euro, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque, Martinique, Guadeloupe, Guyane Française, Réunion, Mayotte, Saint Pierre et Miquelon, Saint Barthélémy, Saint Martin partie Française, Açores, Îles Canaries, Madère, Suisse, Cité du Vatican, Andorre, Royaume-Uni, Monaco, Saint Marin, Iles de Jersey- Guernesey, Gibraltar, Albanie, Monténégro et Man.
** Le traitement des opérations internationales donne lieu à la perception de commissions de la part de la banque du donneur d'ordre et par la banque du bénéficiaire. Le donneur d'ordre et le bénéficiaire doivent s'entendre sur la répartition de ces commissions : qui paie quoi ?

Trois possibilités :
OUR : tous les frais (frais du Crédit Agricole et de la banque étrangère) sont à la charge de notre client. Si vous choisissez cette option, vous paierez une commission supplémentaire de 24 euros.
BEN : tous les frais (frais du Crédit Agricole et de la banque étrangère) sont à la charge du bénéficiaire.
SHARE : les frais du Crédit Agricole sont à la charge de notre client et ceux de la banque étrangère sont à la charge du bénéficiaire.
*** Virement émis / reçu Monde : virement hors SEPA.

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie-Seine. Renseignez-vous auprès de votre agence.

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.
Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.
Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entrainant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision…).

Cartographie des zones européennes

[1] Le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

[2] La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2026.

[3] Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Cette liste est susceptible d'évoluer.

Les commissions sur les opérations internationales s'entendent hors frais éventuels des correspondants étrangers.
* Zone SEPA : Single Euro Payments Area – Espace unique de paiements en euro, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Monténégro, Albanie, Moldavie, Macédoine du Nord, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque, Martinique, Guadeloupe, Guyane Française, Réunion, Mayotte, Saint Pierre et Miquelon, Saint Barthélémy, Saint Martin partie Française, Açores, Îles Canaries, Madère, Suisse, Cité du Vatican, Andorre, Royaume-Uni, Monaco, Saint Marin, Iles de Jersey-Guernesey et Man.
** Le traitement des opérations internationales donne lieu à la perception de commissions de la part de la banque du donneur d'ordre et par la banque du bénéficiaire. Le donneur d'ordre et le bénéficiaire doivent s'entendre sur la répartition de ces commissions : qui paie quoi ?
Trois possibilités :
OUR : tous les frais (frais du Crédit Agricole et de la banque étrangère) sont à la charge de notre client.
BEN : tous les frais (frais du Crédit Agricole et de la banque étrangère) sont à la charge du bénéficiaire.
SHARE : les frais du Crédit Agricole sont à la charge de notre client et ceux de la banque étrangère sont à la charge du bénéficiaire.
*** Virement émis / reçu Monde : virement hors SEPA.

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie-Seine. Renseignez-vous auprès de votre agence.

RÉSOUDRE UN LITIGE

Le Crédit Agricole Normandie Seine a la volonté de vous apporter en permanence la meilleure qualité de service. Néanmoins, des difficultés peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services à votre disposition.

Dans ce cas vos interlocuteurs privilégiés sont :

L'AGENCE

L'agence est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements que vous pourriez souhaiter sur le fonctionnement de votre compte et sur l'utilisation des services mis à votre disposition ou pour répondre à vos éventuelles réclamations.

LE SERVICE QUALITE

Vous pouvez également contacter le Service Qualité :

- par mail en remplissant le formulaire sur notre site : https://www.credit-agricole.fr/ca-normandie-seine/particulier/informations/reclamation-mediation.html
- par voie postale : Crédit Agricole Normandie-Seine - Service Qualité - CS 70800 - 76238 Bois-Guillaume Cedex
- par téléphone : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

0 800 30 60 80 Service & appel gratuits

Nous nous engageons à prendre en charge vos demandes sous 2 jours ouvrés et à vous apporter une réponse au plus tôt et dans un délai de 2 mois maximum.
Dans le cas particulier où la réclamation porte sur les services de paiement, une réponse vous sera apportée dans les 15 jours ouvrés suivant la réception de votre réclamation. Le délai pourra être porté à 35 jours ouvrés en cas de circonstances particulières.

LES RECOURS EXTERNES AU CRÉDIT AGRICOLE

En cas de désaccord persistant, le réclamant peut, s'il le souhaite, saisir gratuitement le médiateur de la consommation deux mois après l'envoi de la première réclamation écrite adressée à l'entité, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée, même si celui-ci n'a pas répondu.

Dans la mesure où le litige entre dans son champ de compétences tel que défini dans la charte de médiation, vous pouvez saisir à partir du 1er janvier 2026 :

Le Médiateur Xavier de KERGOMMEAUX
• Par voie postale, à l'adresse suivante : Médiateur de la consommation, 68 avenue d'Iéna 75116 PARIS
• Sur le site internet du médiateur : www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers. Par voie postale, à l'adresse suivante : Monsieur le Médiateur - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02, ou via son site internet – www.amf-france.org

Pour tout litige relatif à un contrat d'assurance (hors sa commercialisation), vous pouvez saisir gratuitement par écrit le Médiateur de l'Assurance. Par voie postale, à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09, ou via son site internet – www.mediation-assurance.org

Infos **utiles**

RETROUVEZ-NOUS :

Pour toutes vos situations d'urgence avec vos moyens de paiement :
SOS CARTES 24H/24 ET 7J/7 : 09 69 39 92 91*
ÉTRANGER : +33 969 399 291*

*coût selon votre opérateur

- www.credit-agricole.fr/ca-normandie-seine
- 02 35 59 19 19 (prix d'un appel local),

Applications disponibles sur Google Play et l'App Store :

MA BANQUE
Gérez votre budget et planifiez vos projets à l'avance en toute sérénité

PAIEMENT MOBILE
L'application qui facilite vos paiements quotidiens

NORMANDIE-SEINE

Document à caractère non publicitaire. Téléchargement et accès gratuits aux applications Ma Banque et Paiement Mobile, hors coûts de communication selon opérateurs. Voir les conditions d'utilisation sur https://credit-agricole.fr/ca-normandie-seine/particulier/applications/ma-banque.html. Facebook et Instagram sont des marques déposées de Meta LLC. X est une marque déposée de X Corp. LinkedIn est la marque déposée de LinkedIn Corporation ou de ses sociétés affiliées. Tiktok est une marque déposée de Bytedance Ltd. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux Etats-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie-Seine, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit – Siège social : Cité de l'Agriculture, Chemin de la Bretèque, 76230 BOIS-GUILLAUME – RCS Rouen n°433 786 738 – Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 025 320 – Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 7606 2020 000 045 179 délivrée par la CCI de ROUEN, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS.
09/25 - Crédit photos : getty images.
Impression : HandiPRINT - filiale du groupe Lecaux
260 rue des Noisetiers 50110 TOURLAVILLE
Identifiant unique CITEO FR234377_03THLW

NORMANDIE-SEINE

ADDENDUM

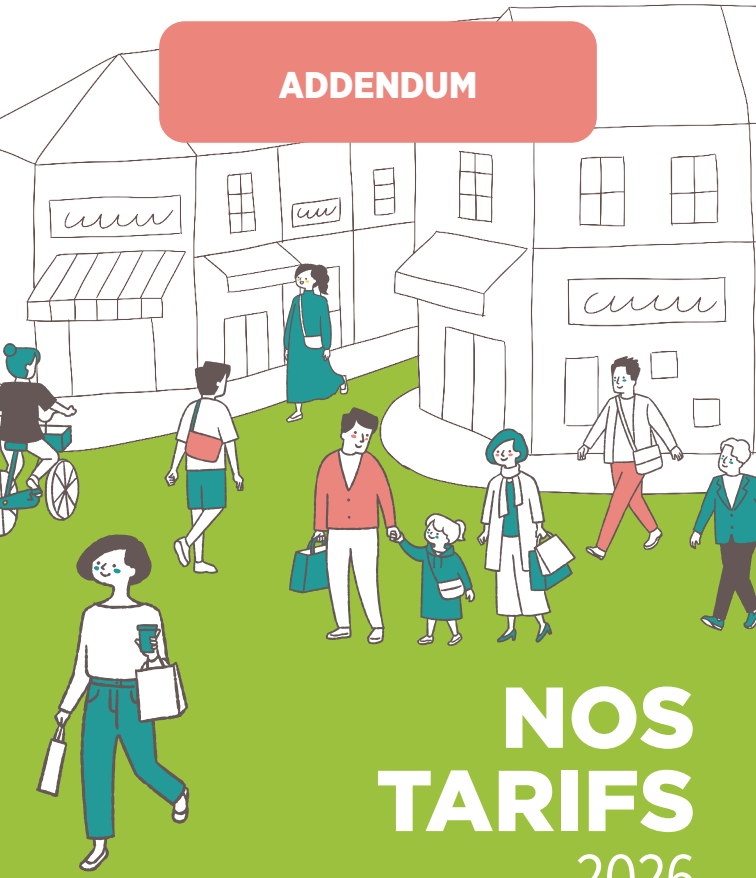

NOS TARIFS 2026

Addendum à nos principales conditions tarifaires en vigueur à partir du 29/04/2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/01/2026. Il comprend les modifications liées à la commercialisation de l'Offre Eko à partir du 29/04/2026 et de l'arrêt de la commercialisation de l'Offre Eko by CA à compter de ce même jour. Il comprend également les évolutions liées aux offres groupées de services Essentiel, Premium et Prestige.

Particuliers

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait

CARTES DE PAIEMENT ET DE RETRAIT	
CARTE DE PAIEMENT À AUTORISATION SYSTÉMATIQUE	
• L'Autre Carte à débit immédiat △	**22,00 €**
• L'Autre Carte à débit immédiat Majeurs Protégés	**21,00 €**
CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE À DÉBIT IMMÉDIAT	
• Carte MasterCard Standard ou Visa Classique à contrôle de solde	**39,00 €**
• Carte MasterCard EKO avec contrôle de solde	**48,00 €**
• Carte MasterCard Standard ou Visa Classique y compris en version Cartwin[5] ou sociétaire	**48,00 €**
• Carte Gold MasterCard ou Visa Premier y compris en version Cartwin[5] ou sociétaire	**140,00 €**
• Carte MasterCard Visa Premier & MasterCard Gold à contrôle de solde	**130,00 €**
CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE À DÉBIT DIFFÉRÉ	
Carte MasterCard Standard ou Visa Classique y compris en version Cartwin[5] ou sociétaire	**47,00 €**
• Carte Gold MasterCard ou Visa Premier y compris en version Cartwin[5] ou sociétaire	**140,00 €**
• Carte World Elite MasterCard ou Visa Infinite	**325,00 €**

Carte de paiement

	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	2€/MOIS	

[1] Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de CREDIT » au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.
Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client : carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention « DEBIT ». carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue.
Le montant de la cotisation est hors cout du crédit.

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées. Les produits et services composant les Offres groupées de services peuvent être attachés séparément.

Offre Prestige

Gestion du compte	31€/MOIS DONT 4,50 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes (préciser nom commercial si autre).	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention[1] : illimité	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)	
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)	
Emission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[2]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque	

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[2] Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces par carte [1]	31€/MOIS DONT 4,50€ CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	
Retrait d'espèces en euro [2] dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro [2] ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèce de dépannage dans les agences de la Caisse régionale [3]	
Paiement par carte [4]	
En euro [2] ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE : illimité	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium [5]	
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Prestige (version numérique)	
• Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	
Mon Sécuricoffre + [6]	
50 Go	

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[2] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).
[3] Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.
[4] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[5] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.
[6] Mon Sécuricoffre + est l'offre de coffre-fort numérique proposée par le Crédit Agricole à ses clients particuliers. 2 niveaux de stockage sont proposés à nos clients.

Les offres Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans (inclus) et 26-30 ans (inclus)

Offre Premium

Gestion du compte	16 €/MOIS DONT 4,50€ CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc): Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes (préciser nom commercial si autre)	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention [1] : 5 / an.	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)	
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)	
Emission et réception d'un virement non SEPA : 5 virements / an [2]	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA [3]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 2 / an.	

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[2] Au delà des 5 virements inclus, se référer à la page 11 des principales conditions tarifaires concernant les virements non SEPA disponibles sur notre site internet?
[3] Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium (suite)

Retrait d'espèces par carte[1]	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	
Retrait d'espèces en euro[2] dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro[2] ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : illimité.	
Retrait d'espèce de dépannage dans les agences de la Caisse régionale[3]	
Paiement par carte[1]	
En euro[5] dans un pays de l'EEE	16 €/MOIS DONT 4,50 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
En devises dans ou hors pays de l'EEE : illimité	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium[4]	
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Premium (version numérique)	
• Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique	
Mon Sécuricoffre +[5]	
5 Go	

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[2] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).
[3] Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.
[4] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.
[5] Mon Sécuricoffre + est l'offre de coffre-fort numérique proposée par le Crédit Agricole à ses clients particuliers. 2 niveaux de stockage sont proposés à nos clients.

Offre Essentiel

Gestion du compte	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc): Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes (préciser nom commercial si autre).	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention [1] : 3 / an.	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Standard Mastercard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)	10€/MOIS DONT 1€ CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)	
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA [2]	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an	

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[2] Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Essentiel (suite)

Retrait d'espèces par carte [1]	10€/MOIS DONT 1 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	
Retrait d'espèces en euro [2] dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro [2] ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèce de dépannage dans les agences de la Caisse régionale [3]	
Paiement par carte [1]	
En euro [2] dans un pays de l'EEE	
En devises dans ou hors pays de l'EEE : illimité	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus [4]	
Merci pour l'info	
• Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique	
Mon Sécuricoffre + [5]	
5 Go	

Offre Eko (nouvelle offre commercialisée depuis le 29/04/2026 Offre uniquement souscriptible pour les nouveaux clients non détenteurs d'une offre groupée de services puis, à partir du 30/06, pour l'ensemble des clients)

Gestion du compte	GRATUIT
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[2] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).
[3] Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.
[4] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave.
L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.
[5] Mon Sécuricoffre + est l'offre de coffre-fort numérique proposée par le Crédit Agricole à ses clients particuliers. 2 niveaux de stockage sont proposés à nos clients.

Offre Eko (suite)

Moyens et opérations de paiement	**GRATUIT**
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte). **Facturation de 5€/mois en cas de non usage de la carte virtuelle[1] sur 30 jours consécutifs.**	
Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)	
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Paiement par carte[2]	
En euro[3] dans un pays de l'EEE	
Moyens et opérations de paiement avec la carte de débit physique en option	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) « Eko Mastercard »	**EN OPTION : 1€/MOIS** (cotisation carte)
Paiement en euros[3] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE).	
Retraits d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque Chalus	
Retraits d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros[3] ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 3 retraits/mois	**1€/RETRAIT À PARTIR DU 4ÈME RETRAIT/MOIS**
Assurance de la banque au quotidien (en option)	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois	**EN OPTION : 1€/MOIS**

[1] La carte virtuelle est une carte de paiement internationale éphémère sans support physique plastique.
[2] Au moyen de la carte de débit virtuelle incluse dans l'offre.
[3] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).

Offre Eko by CA (offre commercialisée jusqu'au 29/04/2026)

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS : • alerte si solde du compte inférieur à 20 € • alerte solde débiteur et rejet d'opérations • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole	
E-relevé mensuel	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Eko Mastercard » (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	**2,00 €/MOIS**
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes : comprenant l'émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Délivrance d'un chéquier (sur demande)	
Retrait d'espèces par carte [1]	
Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an	

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Bon à savoir !

L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.
En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : **22€ / chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **42€ / chèque**

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre eko. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraine l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

13/04/2026 - Document informatif à vocation non-publicitaire

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE-SEINE, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit – Siège social : Cité de l'Agriculture, Chemin de la Bretèque, 76230 BOIS-GUILLAUME – RCS Rouen n°433 786 738 – Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 025 320 – Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 7606 2020 000 045 179 délivrée par la CCI de ROUEN, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. Identifiant unique CITEO FR234377_03THLW.

NORMANDIE-SEINE

ADDENDUM

NOS TARIFS 2026

Addendum à nos principales conditions tarifaires en vigueur à partir du 05/10/2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/01/2026. Il comprend les évolutions tarifaires portant sur la rubrique Succession à la suite de la publication de la décision n°2026-1207 QPC du Conseil Constitutionnel du 19 juin 2026 relative à l'article L.312-1-4-1 du code monétaire et financier.

Particuliers

Succession

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 5 octobre 2026[1].

Mineurs	**GRATUIT**
Majeurs	
Montant total des soldes des avoirs < 10 000 €	**GRATUIT**
Montant total des soldes des avoirs > ou = 10 000 €	**1% DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DU MONTANT FIXÉ PAR LA RÈGLEMENTATION[2]**

Bon à savoir !

Le **montant total des soldes des avoirs** est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). **Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs**.

Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

[1] Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

[2] Montant prévu par l'article D312-1-3 du code monétaire et financier et revalorisé annuellement. Par exemple, le montant en vigueur au 29 décembre 2025 était de 857 euros.

LE TRI FACILE PAPIER BAC DE TRI

13/07/2026 - Document informatif à vocation non-publicitaire

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE-SEINE, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit – Siège social : Cité de l'Agriculture, Chemin de la Bretèque, 76230 BOIS-GUILLAUME – RCS Rouen n°433 786 738 – Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 025 320 – Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 7606 2020 000 045 179 délivrée par la CCI de ROUEN, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. Identifiant unique CITEO FR234377_03THLW.